

Le gouvernement, relayé par la plupart des médias, veut nous faire croire que le problème des universités est réglé.

Qu'avons-nous obtenu ? Des aménagements qui ne remettent nullement en question le principe de la modulation des services. Le report d'un an de la mise en application d'un décret de mastérisation dont nous réclamons, depuis maintenant plus de dix semaines, le retrait pur et simple. Rien sur la suppression des postes. Rien sur le projet de contrat doctoral. Et le démantèlement de l'Université et des grands organismes de recherche se poursuit.

Lundi 20 avril la Ministre annonçait relocaliser au Ministère la poignée de maquettes de master enseignement reçues de 9 universités et 8 institutions privées, pour évaluer coûte que coûte, malgré l'opposition de l'AERES, quelques masters à ouvrir en 2009.

Mardi 21 avril, le décret sur le statut des EC et le décret CNU passaient en Conseil d'Etat pendant que X. Darcos et V. Préresse annonçaient la création d'une commission fantoche pour la mise en place des nouveaux masters et concours dès 2010.

Contre des réformes toujours en cours, contre l'autisme du ministère, pour l'enseignement public et la recherche, le mouvement continue !

Hier 21 avril : les personnels des universités ont bruyamment manifesté devant le Conseil d'Etat, l'AG de l'UM2 a voté la validation du semestre et le remplacement des examens par des cours aménagés pour les actions, Toulouse-2 a massivement voté la poursuite de la grève, Toulouse-3 reste mobilisé avec des banalisations pour le mouvement, Lyon-2 et 3, Bordeaux-3 sont toujours dans l'action, etc.

La mobilisation ne faiblit pas : plus de 4000 chercheurs s'engagent à ne plus effectuer d'évaluations pour l'ANR et l'AERES ; des centaines de collègues ont démissionné de leurs responsabilités administratives ou ont refusé de siéger aux jurys du Bac ; la ronde des obstinés n'en finit pas de tourner jour et nuit depuis le 18 mars ; les BIATOSS et les ITA se mobilisent (journées « bureaux vides », coordination nationale le 25 avril => <http://biatossenlutte.wordpress.com/>) ... partout en France, sur les campus ou en ville, des actions rappellent notre détermination.

Valérie Pécresse refuse de prendre en compte nos revendications mais dit s'inquiéter des conséquences d'un mouvement dont elle est la seule responsable. Brandissant la menace du semestre blanc et des diplômés dévalorisés, elle tente de nous diviser et de discréditer nos actions.

Plus que jamais, nous devons montrer au gouvernement que nous ne sommes pas dupes et que nous ne céderons pas.

Tous en GREVE ce mercredi 22 avril

12h : AG des personnels (rdv Parvis A-B-C)

14h : AG commune *de la Maternelle à l'Université* (UM2, UM3, IUT, IUFM, primaire, secondaire) – Campus Université des Sciences, bâtiment 5, amphi 5.04)

15h30 : départ en **manifestation** de l'UM3, jonction avec l'UM2 au tram *Saint Eloi*, passage par l'IUFM pour se rendre à la Préfecture. De là, constitution d'une chaîne humaine entre la Préfecture et le Rectorat.

Comme le Congrès de l'UM2, demandons la réécriture de la loi LRU !

Chaires inter-organismes, mastérisation de la formation des maîtres, décret de modification du statut des EC, externalisation, menaces sur les personnels de catégorie C, repyramidage, contrat doctoral, démantèlement des EPST, concentration des pouvoirs, localisme et clientélisme...

Toutes ces mesures contre lesquelles une partie des personnels et étudiants sont mobilisés depuis plusieurs mois ont pour toile de fond la loi Liberté et Responsabilité des Universités (LRU). Aujourd'hui, il est évident que pour solutionner la crise que nous vivons, il faut s'attaquer à la source du problème : la loi LRU.

L'article 51 de la loi LRU prévoit sa modification si son application s'avère poser des problèmes. La mobilisation de ces dernières semaines montre que c'est le cas. Par conséquent sans attendre la mise en place des compétences élargies, demandons la réécriture d'une loi sur l'Université en concertation avec tous les acteurs de la communauté universitaire, de l'éducation nationale et de la société civile.